

TITRE

N° 4 Rect.

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2007

CODE DE JUSTICE MILITAIRE - (n° 3275)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 4 Rect.

présenté par
M. Caillaud, rapporteur
au nom de la commission de la défense

TITRE

Rédiger ainsi le titre du projet de loi :

« Projet de loi portant modifications du code de justice militaire et du code de la défense. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel ; le titre proposé correspond mieux au contenu du projet de loi.